

Le présent document compte 11 pages

## **LA CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 17 février 2015 à 18h00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située au 925, rue Alexandra, Hearst, Ontario.

Présents:	Maire	Roger Sigouin
	Conseiller	André Rhéaume
	Conseiller	Daniel Lemaire
	Conseiller	Conrad Morin
	Conseiller	Claude Gagnon
	Conseiller	Raymond Vermette

Absent :	Conseiller	Gérard Proulx (personnel)
----------	------------	---------------------------

Personnel:	AEC	Monique Lafrance
	Greffier	Janine Lecours

### **1. OUVERTURE**

Résolution no. 55-15

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil soit maintenant ouverte à 18h00.

**ADOPTÉE**

### **2. PRIÈRE D'OUVERTURE**

Le Maire récita la prière d'ouverture.

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution no. 56-15

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### **4. INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Le Conseiller Morin déclara un intérêt pécuniaire au sujet 3 du Groupe de travail d'aménagement, étant parent avec le demandeur.

### **5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES DU CONSEIL**

Résolution no. 57-15

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller André Rhéaume

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 13-15, étant un arrêté municipal pour approuver le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 3 février 2015.

**ADOPTÉE**

## 6. **AUDIENCE ET RÉUNION PUBLIQUE**

Aucune

## 7. **DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS**

### **Joelle Zorzetto, Bureau de santé du Porcupine Sujet : présentation sur les boissons énergisantes**

Mme Zorzetto remercie le Conseil municipal de la possibilité de s'adresser au Conseil. Mme Zorzetto déclare qu'à la suite d'une évaluation afin de déterminer les lacunes en santé communautaire dans la région, la consommation de boissons énergisantes par les jeunes a été jugée parmi les plus importantes à Hearst.

Un sondage a été mené dans les écoles locales et le taux de participation fut importante: 85% des élèves du primaire ont répondu. Les résultats montrent que la consommation de boissons énergisantes par les jeunes à Hearst est 73% plus élevée qu'au niveau provincial. Ce nombre est inquiétant car les jeunes ne réalisent pas les risques et les effets négatifs des boissons énergisantes.

Mme Zorzetto informe que le Bureau de santé travaille actuellement sur les méthodes de prévention et d'éducation. Parmi de nombreuses mesures prises, plusieurs conseils scolaires de la région collaborent et ont adopté des politiques interdisant la vente de boissons énergisantes dans les écoles et les écoles locales interdisent désormais la consommation de boissons énergisantes pendant les activités et les programmes scolaires.

Comme il est indiqué sur les étiquettes des boissons énergisantes, ces boissons ne sont pas recommandées pour consommation par les enfants. Cependant, même s'il est mentionné sur les étiquettes, aucun règlement gouvernemental n'existe pour contrôler la vente de boissons énergisantes aux enfants. Par conséquent, le Bureau de santé demande la collaboration des autorités municipales pour contrôler l'achat de ces boissons par les jeunes. La Municipalité pourrait contribuer à ces efforts en adoptant par exemple une politique municipale restreignant la vente de boissons énergisantes aux adultes seulement à la cantine du Centre récréatif Claude Larose.

Mme Zorzetto donne des exemples d'autres municipalités qui ont entrepris des mesures de contrôle et elle cite la Ville de Kapuskasing qui limite désormais la vente de boissons énergisantes aux adultes sur toutes les propriétés municipales et la Municipalité de Mattice qui ne vend aucune boisson énergétique au centre récréatif.

Mme Zorzetto termine sa présentation en indiquant qu'elle espère que la Municipalité participera aux efforts visant à minimiser les risques pour les jeunes en adoptant une résolution. Elle mentionne également que le Bureau de santé assurera le suivi du sondage à la fin de l'année afin d'évaluer si la consommation par les jeunes a diminué.

### **Jean-Pierre Boutin, Salon du livre de Hearst Sujet : appui financier du Conseil municipal au Salon du livre 2015**

M. Boutin remercie le Conseil municipal pour la possibilité de s'adresser à lui et débute en donnant l'historique du Salon du livre dont la première édition remonte à l'an 2000 (une copie de la présentation de M. Boutin est jointe en annexe).

M. Boutin énumère les avantages économiques, culturels, sociaux et éducatifs positifs de cet événement pour notre communauté. Il souligne également les connaissances acquises par les intervenants de Hearst et de la région suite à leur participation à de nombreux ateliers organisés par les différents auteurs.

Le Salon du livre fournit une visibilité de notre communauté d'un océan à l'autre avec la couverture de Radio-Canada et CBON pendant toute la période de 3 jours. Le Salon du livre de Hearst a acquis une réputation enviable parmi les autres salons du livre, est réputé dans tout le Canada français et a un impact positif sur la communauté.

Bien que la Municipalité ait contribué financièrement au fil des ans, le montant du don a diminué depuis la première année. M. Boutin souligne que le Salon du livre ne reçoit aucun financement du gouvernement, mais repose essentiellement sur des dons privés et demande que le Conseil municipal réévalue le montant de sa contribution. M. Boutin espère que le Conseil municipal saisisse l'impact positif d'une telle contribution qui ne rapporte pas seulement à l'événement, mais à la communauté dans son ensemble.

Le budget de l'édition 2013 de l'événement a été de \$ 118,000. Cette année, les organisateurs sont à la recherche d'une contribution municipale de l'ordre de 5,000 \$ à 10,000 \$, un montant supérieur au montant de 2,000 \$ par événement donné au cours des années.

Suite à une question du Conseiller Rhéaume, M. Boutin énumère les contributions financières reçues en 2013:

- 15,000 \$ - Patrimoine canadien (Fonds du livre du Canada)
- 10,000 \$ - Conseil des arts du Canada
- 26,000 \$ - Conseil des arts de l'Ontario
- Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières – 12,500 \$
- Les organisations à but non lucratif et les fondations (Club Rotary, Université de Hearst, etc.) – 47,000 \$
- Secteur privé - 10,000 \$.

M. Boutin remercie le Conseil municipal d'avoir écouté la délégation du Salon du livre.

## **8. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS**

Résolution no. 58-15

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU de classer la liste de correspondance présentée à la réunion ordinaire du Conseil tenue le 17 février 2015.

**ADOPTÉE**

## **9. RAPPORTS ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS ET COMMISSIONS**

Résolution no. 59-15

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil prenne note des rapports et procès-verbaux des réunions :

- du Comité du centre de garde daté du 4 février 2015;
- du Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane daté du 16 octobre 2014;
- du Comité de mobilisation communautaire daté du 9 février 2015;
- de la Corporation de services et vente d'énergie daté du 4 février 2015;
- de la Corporation de distribution électrique de Hearst daté du 23 janvier 2015.

**ADOPTÉE**

## **10. RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF**

L'administrateur en chef fit un résumé des diverses tâches accomplies depuis la dernière rencontre.

## **11. FONCTIONS DU CONSEIL**

### **a) Rapport du groupe de travail des travaux publics**

Aucun

### **b) Rapport du groupe de travail d'aménagement**

#### **i) *Augmentation des frais pour permis de construction***

Résolution no. 60-15

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter en première et deuxième lectures l'arrêté municipal no. 14-15, étant un arrêté municipal pour augmenter les frais facturés pour le traitement et l'administration des permis de construction et pour modifier certaines catégories de permis, conformément au Code du bâtiment 2012, et

QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU qu'un avis soit donné au public de la manière prescrite d'une réunion concernant ladite modification proposée à l'égard des frais exigés pour les permis de construire et de la codification de certaines catégories de permis, conformément à l'article 7 du Code du bâtiment Loi de 1992, SO 1992, c.23.

**ADOPTÉE**

#### **ii) *Augmentation de frais de traitement de demandes de l'aménagement***

Résolution no. 61-15

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 15-15, étant un arrêté municipal pour augmenter les frais de traitement de demandes d'aménagement dans la Ville de Hearst.

**ADOPTÉE**

#### **iii) *Demande de morcellement de la Distillerie Rheault***

***Le Conseiller Morin réitéra son intérêt pécuniaire, quitta la salle du Conseil et ne participa ni à la discussion ni au vote de ce sujet.***

Résolution no. 62-15

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que le présent Conseil n'a pas d'objection à ce que le Conseil d'aménagement de Hearst accorde une autorisation de morcellement pour un nouveau terrain à bâtir industriel pour la Distillerie Rheault, du lot décrit comme partie du PIN 65035-0318, faisant partie du Lot 24 dans la Concession 3 dans le Canton de Casgrain, Partie 1 sur 6R-8193, tel que demandé par Mireille Morin dans le dossier de demande No. C01/15.

**ADOPTÉE**

**iv) Approbation du rapport du groupe de travail d'aménagement**

Résolution no. 63-15

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail d'aménagement daté du 10 février 2015.

**ADOPTÉE**

**c) Rapport du groupe de travail des parcs et loisirs**

**i) Démarches pour se départir du Camp caribou**

Résolution no. 64-15

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette  
Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT que le Camp Caribou est dans un état de détérioration avancé et que des travaux extensifs sont nécessaires pour le restaurer de façon acceptable, et  
CONSIDÉRANT que le seul accès au camp se fait par hydravion et que le coût de transport est excessif, et  
CONSIDÉRANT que la Ville n'a ni les ressources financières ni les ressources humaines pour s'occuper du camp,  
QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser par la présente l'administrateur en chef à entreprendre les mesures et procédures nécessaires pour se départir du Camp Caribou.

**ADOPTÉE**

**ii) Contrat de service avec le Salon funéraire Lafrance**

Résolution no. 65-15

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette  
Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 16-15, étant un arrêté autorisant la signature d'une entente de service avec Salon funéraire Lafrance Funeral Home Inc. pour agir en tant qu'agent de la Ville de Hearst pour la vente de droits d'enterrement et autres services municipaux aux clients du Salon funéraire au nom de la Ville.

**ADOPTÉE**

**iii) Contrat avec PG Garage pour enterrements aux cimetières municipaux**

Résolution no. 66-15

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette  
Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 17-15, étant un arrêté municipal autorisant la signature d'une entente avec Patrick Gosselin opérant sous l'appellation commerciale de PG Garage pour les travaux d'enterrements et d'entretien aux cimetières municipaux pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2019.

**ADOPTÉE**

**iv) Horaire de bain public à la Piscine Stéphane Lecours**

Résolution no. 67-15

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'horaire de natation publique de la Piscine Stéphane Lecours tel que suit :

lundi	12h00- 13h00	Bain adulte
	18h30- 19h30	Bain public
	19h30- 20h30	Bain adulte
mardi	12h00- 13h00	Bain adulte
	19h30- 20h30	Bain adulte
mercredi	12h00- 13h00	Bain adulte
	19h30- 20h30	Bain adulte
jeudi	12h00- 13h00	Bain adulte
	18h30- 19h30	Bain public
vendredi	12h00- 13h00	Bain adulte
	14h00- 15h00	Bain public et adulte
samedi	14h00- 15h00	Bain public
	15h00- 16h00	Bain famille

**ADOPTÉE**

**v) Politique pour l'utilisation de la salle La Limite pour activités municipales**

Résolution no. 68-15

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT que la salle La Limite au Centre récréatif Claude Larose n'est plus utilisée sur une base régulière par des jeunes et demeure disponible pour des activités non-routinières de la Municipalité,  
QU'IL SOIT RÉSOLU que la salle La Limite soit rendue disponible pour toutes les activités organisées par la Municipalité, sujet à ce que des arrangements soient pris au préalable avec la coordinatrice des locations du Département des parcs et loisirs.

**ADOPTÉE**

**vi) Budget pour le tournage du programme La petite séduction**

Résolution no. 69-15

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT que le budget municipal 2015 n'a pas encore été adopté, et  
CONSIDÉRANT que le tournage du programme télévisé La petite séduction à Hearst est très important pour la visibilité de la communauté de Hearst,  
QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver par la présente un montant budgétaire de 7,000 \$ pour le tournage de l'émission de télévision La petite séduction à Hearst en mai 2015.

**ADOPTÉE**

**vii) Approbation du rapport du groupe de travail des parcs et loisirs**

Résolution no. 70-15

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des parcs et loisirs daté du 12 février 2015 et d'enlever les sujets 1, 2, 4, 5 et 6 des travaux en cours.

**ADOPTÉE**

d) **Rapport du groupe de travail de finances**

i) ***Engagement de paiement de coûts excédentaires du Projet de service d'eau du parc industriel Gaspésie***

Résolution no. 71-15

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT que la Ville a entrepris les travaux de service d'eau potable au Parc industriel Gaspésie, et  
CONSIDÉRANT que des subventions de Fednor et de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario ont été approuvées pour l'exécution desdits travaux,  
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 18-15, étant un arrêté confirmant l'engagement de la Ville de Hearst à combler toute insuffisance de fonds du projet de service d'eau au Parc industriel Gaspésie.

**ADOPTÉE**

e) **Rapport du groupe de travail de politiques**

i) ***Nomination de Conseiller Morin sur le groupe de travail Energy East***

Résolution no. 72-15

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU de nommer par la présente le Conseiller Conrad Morin représentant de la Ville de Hearst sur le Groupe de travail d'Énergie Est.

**ADOPTÉE**

ii) ***Appui à la demande que la Province établisse un mode de facturation pour les services de police dans les territoires non-organisés***

Résolution no. 73-15

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hearst a reçu le nouveau modèle de facturation de la Police provinciale dans lequel les factures seront réparties entre les coûts de base et les appels pour services sur une participation d'environ 60/40, et  
CONSIDÉRANT QUE toutes les municipalités paieront le même prix de base par propriété, estimée à \$ 203 par propriété, et  
CONSIDÉRANT QUE la Province assume actuellement les coûts de police associés aux territoires non organisés,  
QU'IL EST RÉSOLU que le Conseil de la Ville de Hearst appui par la présente les résolutions de la Ville de Pembroke et du Canton de Evanturel demandant à la Province de mettre en œuvre une méthode de facturation pour ces propriétés dans les territoires non organisés afin qu'ils contribuent leur juste part des coûts de police, et  
QU'IL SOIT EN OUTRE RESOLU qu'une copie de cette résolution soit transmise au Premier ministre de l'Ontario, au ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, au ministre des Finances, à l'AMO et à Gilles Bisson, député provincial de Timmins-Baie James.

**ADOPTÉE**

**iii) Participation au Forum sur l'immigration francophone du Nord de l'Ontario**

Résolution no. 74-15

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU qu'un membre du Conseil soit par la présente autorisé à assister au Forum de soutien à l'immigration francophone du Nord de l'Ontario à Thunder Bay le 5 mars 2015.

**ADOPTÉE**

**iv) Participation à la conférence annuelle de l'AMO à Niagara Falls**

Résolution no. 75-15

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser le maire, l'administrateur en chef et un conseiller à assister au congrès annuel 2015 de l'Association des municipalités de l'Ontario à Niagara Falls, du 16 au 19 août 2015.

**ADOPTÉE**

**v) Participation à la conférence annuelle de FONOM à Sudbury**

Résolution no. 76-15

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser deux membres du Conseil à assister au congrès annuel 2015 de la Fédération des municipalités du nord de l'Ontario à Sudbury, du 6 au 8 mai 2015.

**ADOPTÉE**

**vi) Politique exigeant que les employés participant à des conférences fassent un rapport à leur groupe de travail**

Résolution no. 77-15

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT qu'une politique municipale avait été créée en 1983 selon laquelle les membres du Conseil assistant à un séminaire, une conférence ou une réunion aux frais de la municipalité devaient présenter un rapport sur les faits saillants dudit séminaire, conférence ou réunion, et  
CONSIDÉRANT QU'il est jugé opportun d'établir une politique semblable pour tous les employés municipaux,  
QU'IL SOIT RÉSOLU d'instituer une politique indiquant que les employés municipaux participant à une conférence, un séminaire ou une réunion sont tenus de faire un rapport de la conférence, du séminaire ou de la réunion à leur groupe de travail respectif.

**ADOPTÉE**



**vii) Renouvellement du mandat des membres de la Corporation de logements à but non-lucratif**

Résolution no. 78-15

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU de renouveler les nominations de Ginette Cloutier-Larose, Donald Gratton et Suzanne Lachance comme directeurs de la Corporation de logements à but non lucratif de Hearst pour un mandat se terminant le 30 novembre 2018.

**ADOPTÉE**

**viii) Renouvellement du mandat de Sylvie Bélanger au Conseil d'aménagement**

Résolution no. 79-15

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU de renouveler la nomination de Sylvie Bélanger comme membre représentant la communauté de Hearst sur le Conseil d'aménagement de Hearst pour un mandat se terminant le 30 novembre 2018.

**ADOPTÉE**

**ix) Renouvellement du mandat des membres de la Corporation de distribution électrique**

Résolution no. 80-15

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU de renouveler les nominations de Mike Fournier, Jean-Baptiste Bond et Gilles Boucher comme directeurs de la Corporation de distribution électrique de Hearst pour un mandat se terminant le 30 novembre 2018.

**CONTRE:**  
Conseiller Rhéaume  
**ADOPTÉE**

**x) Nomination du Conseiller Vermette au comité conjoint du Club Action et du Conseil de la coopération de l'Ontario**

Résolution no. 81-15

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU de nommer par la présente le Conseiller Raymond Vermette représentant de la Ville de Hearst sur le Comité de partenariat du Club Action et du Conseil de la coopération de l'Ontario.

**ADOPTÉE**

**xi) Participation à l'Atelier sur le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Loi sur l'accessibilité de l'Ontario**

Résolution no. 82-15

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser Marcel Dillon et Anne-Marie Portelance à assister au séminaire de l'AMCTO (Association of Municipal Clerks and Treasurers of Ontario) sur les histoires à succès relatives au 10<sup>e</sup> anniversaire de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, qui aura lieu à Timmins le 6 mai 2015.

**ADOPTÉE**

**xii) Participation à la conférence de LAS à Cochrane**

Résolution no. 83-15

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser le Conseiller André Rhéaume à assister aux sessions LAS (Local Authority Services) Town Hall sessions à Cochrane le 14 mai 2015.

**ADOPTÉE**

**xiii) Délégation de pouvoir de performer des mariages civils**

Résolution no. 84-15

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT QUE la municipalité offre le service de célébration des mariages civils depuis décembre 2004, et  
CONSIDÉRANT qu'il est jugé préférable de désigner dans l'arrêté municipal le greffier, par titre d'emploi, comme entité officielle pour célébrer les mariages et de reconnaître le pouvoir du greffier de déléguer l'autorité de célébrer les mariages civils par le biais d'une lettre,  
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter par la présente l'arrêté municipal no. 19-15, étant un arrêté municipal modifiant l'arrêté no. 82-04 confirmant l'autorité du greffier à célébrer des mariages civils et confirmant son pouvoir de déléguer à d'autres ladite autorité, par voie de lettre.

**ADOPTÉE**

**xiv) Adoption du rapport du groupe de travail de politiques**

Résolution no. 85-15

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des politiques daté du 11 février 2015 et d'enlever les sujets 2, 3, 6 et 8 des travaux en cours.

**ADOPTÉE**

**12. TRAVAUX EN COURS / RÉOLUTIONS DIFFÉRÉES**

Aucun

**13. HUIS-CLOS**

Aucun

**14. AVIS DE MOTION**

Proposée par : Conseiller André Rhéaume

Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT qu'environ 50% des membres du Bureau de santé du Porcupine proviennent de communautés extérieures de Timmins, et

CONSIDÉRANT que seul le représentant de Hearst au Bureau de santé, André Rhéaume, a signifié l'intention de sa communauté d'inviter le Bureau de santé à tenir une rencontre de son conseil d'administration à l'extérieur de Timmins, QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal de Hearst invite le Bureau de santé du Porcupine à tenir une rencontre par année de son conseil d'administration à l'extérieur de Timmins, et

QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU que cette première rencontre à l'extérieur de Timmins ait lieu à Hearst.

**15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

Résolution no. 86-15

Proposée par : Conseiller André Rhéaume

Appuyée par : Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil tenue le 17 février 2015 soit maintenant levée à 20h10.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier